

MARC-ALAIN AFFOLTER Le patron du groupe éponyme ne veut plus revivre le déficit d'image causé par les plébiscites

«Une catastrophe pour l'attractivité»

24 novembre 2013



PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Dans le Jura bernois, il n'est pas fréquent de voir un industriel se manifester au niveau politique. Question d'occupation intense, forcément. D'atavisme, peut-être, dans une région où le travail l'a toujours emporté sur la parole politique. Et si Marc-Alain Affolter, patron du groupe éponyme de Malleray, constitue une des exceptions, c'est parce qu'il a sempiternellement été exaspéré par la Question jurassienne. Raison pour laquelle il a rallié le comité de Notre Jura bernois, «mouvement citoyen par excellence».

Bref, si ce capitaine d'industrie est sorti du bois, c'est parce qu'il soutient fermement que la Question jurassienne diminue l'attractivité économique de la région. «Et tout ça uniquement pour l'orgueil de quelques personnes», soupire-t-il. Dans les années 70, il défendait déjà l'intégrité du canton de Berne: «J'avais les mêmes idées, même si je n'étais pas membre d'un parti. Durant ces années-là, les dégâts furent importants, le déficit d'image aussi», regrette-t-il.

Le Belfast de la Suisse...

Pour l'industriel de Malleray, en effet, la région a besoin de personnes ayant vécu des expériences professionnelles différentes et au bénéfice d'un autre cursus afin de mieux pouvoir attaquer divers marchés: «Nous avons notamment besoin de Suisses allemands. Mais la Question jurassienne a longtemps fait que le Jura bernois n'était pas attractif pour les gens de l'extérieur. Com-

LE GROUPE AFFOLTER

L'aventure démarre en 1919 avec Affolter Pignons. En 2013, ce qui est devenu un groupe occupe 180 personnes. Marc-Alain Affolter est président de la holding et CEO d'Affolter Technologies. Aujourd'hui, le groupe comprend quatre entreprises: Affolter Pignons (rouages d'horlogerie), Affolter Technologies (machines et commandes numériques), AF Management (entreprise de services qui gère le groupe, ses diverses entités, les finances, les ressources humaines, la formation, etc.), Affolter China (créée en juin dernier à Shanghai). ● PABR

ment convaincre une personne de l'Arc lémanique, au bénéfice d'un diplôme de l'EPFL, de venir travailler dans une région qui était perçue comme le Belfast de la Suisse? Non, pour cause d'affaire jurassienne, le Jura bernois n'était plus séduisant du tout. D'ailleurs, cette opprobre a longtemps rejailli sur tout l'Arc jurassien. Que pouvait-on bien venir faire dans une réserve d'Indiens?»

Une lente reconstruction

Cette analyse appartient toutefois au passé, tant il est vrai que Marc-Alain Affolter jure que le Jura bernois s'est (re)construit petit à petit depuis les années de braise, qu'il a pris conscience de ses capacités et a créé plusieurs institutions inexistantes à l'époque. L'homme salue notamment l'avènement du Centre interrégional de perfectionnement (CIP) et de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) dont il affirme qu'elle est nettement plus développée que celle du Jura: «Oui, la CEP s'est affirmée comme une donneuse d'avis incontournable, soutient-il. Voyez-vous, tout cela s'est créé sur les ruines de la Question jurassienne. Aujourd'hui, la situation du Jura bernois s'est nettement améliorée. Je pense notamment à la visibilité des entreprises. Songez que le groupe Affolter possède douze agences dans le monde!»

Mais, pour cela, insiste l'industriel, les entreprises d'ici doivent pouvoir miser sur des cadres venus de partout, au bénéfice des expériences les plus diverses.

«Et alors que cette attractivité est enfin revenue, la Question jurassienne revient sur le tapis, déplore-t-il. C'est pour ça que j'ai décidé de m'investir au sein de Notre Jura bernois.»

Il reconnaît cependant que pour un industriel, la démarche n'est pas évidente. «Bon, nous ne sommes pas un magasin. Nos clients ne viennent pas de la région et les Asiatiques se moquent du problème jurassien. Mais même si je devais perdre l'un ou l'autre contrat, tant pis.»

Cela dit, Marc-Alain Affolter admet que pour un patron, l'engagement fait souvent défaut par manque de temps. Pourtant, il soutient ardemment que le monde de l'entreprise devrait être beaucoup plus présent en politique. «Aujourd'hui, regrette-t-il, cela n'est plus vraiment possible. Une entreprise doit perpétuellement évoluer, ce qui n'était pas le cas il y a deux générations, voire même une. A cette époque, on pouvait encore traverser une vie sans trop se remettre en ques-

www.journaldujura.ch

Nos nombreux articles sur le 24 novembre dans la rubrique Dossiers.



Patron du groupe Affolter, Marc-Alain Affolter a vécu les années de braise. Il estime qu'elles ont été catastrophiques en termes d'image pour le Jura bernois. Il entend donc tourner la page le 24 novembre. STÉPHANE GERBER

tion. Tel n'est plus le cas. Aujourd'hui, un industriel est rapidement confronté à un choix. Soit il quitte son entreprise, soit il abandonne le Conseil national...»

Le patron de Malleray, c'est sûr, déplore terriblement pareille évolution. A l'entendre, les industriels devraient même être représentés à l'échelon communal. Lui-même a fonctionné durant dix ans comme conseiller municipal à Malleray et il regrette amèrement de ne pas avoir pu dénicher un successeur issu du même milieu. Il constate enfin que les gens sont de moins en moins disponibles.

Le vieux cliché du Jurassien bernois peu enclin à politiser parce qu'il place le travail au premier plan?

«Eh bien, oui, c'est un peu ça. Chez nous, la vie sociale est un peu en retrait et les bistrotts se portent moins bien que dans le Jura ou le Valais. Nous sommes des besogneux et on ne nous changera pas.»

Indispensable, la mobilisation

Cela dit, Marc-Alain Affolter qualifie d'indispensable la mobilisation en faveur du non le 24 novembre.

«Il le fallait absolument, s'exclame-t-il. En tout cas, j'ai été surpris en bien. En plus de Notre Jura bernois, plusieurs partis politiques et de nombreux individus se sont manifestés. Alors, oui, je suis épaté. Plus le non sera fort, plus la Question jurassienne sera enterrée profondément! Comme quoi, il n'est vraiment pas inutile de se donner de la peine...» ●

«De meilleures conditions cadres»

LA PREUVE PAR BERNE? Quand on fait remarquer à Marc-Alain Affolter que certains industriels du Jura bernois sont d'un avis totalement opposé au sien et qu'ils militent pour le oui le 24 novembre, l'homme ne se sent pas déstabilisé pour un sou: «Le canton du Jura n'offre pas les mêmes conditions cadres que celui de Berne. Ce que je dis est scientifiquement contrôlable. Mieux, c'est mathématique. Alors, oui, nous avons tout intérêt à rester avec Berne.»

Notre interlocuteur révèle à ce propos qu'il appartient au Collège de la Promotion économique bernoise, sorte de comité de surveillance qui lui permet de prendre connaissance de tout ce que cet organe accomplit en faveur des entreprises: «Nous avons la chance d'être situés au centre du Mittelland, la chance d'appartenir à un ensemble fort d'un million d'habitants. Et surtout celle d'avoir une visibilité grâce à la taille du canton de Berne. Tout cela profite énormément à nos industries. Et même si une firme choisit de s'établir à Bienne plutôt que dans le Jura bernois, c'est parce qu'elle sait qu'elle pourra bénéficier du réseau de population de notre région, population dont le savoir-faire n'est plus à vanter. Alors, oui, le fait de demeurer dans le canton de Berne nous offre de bien meilleures perspectives», jure-t-il.

BON POUR LA FORMATION Intarissable sur le sujet, l'industriel de Malleray note qu'en matière de formation, le Jura bernois a tous les atouts en main. Ici, assure-t-il, il y a de nombreuses écoles pour assurer la relève.

«Grâce au ceff et aux écoles d'ingénieurs, l'accès à la formation est vraiment optimal. Et ces établissements sont véritablement orientés dans le sens de l'économie du Jura bernois. Le canton du Jura ne dispose pas de tout cela, qui vit un peu en marge de l'Arc neuchâtelois et bernois. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne constitue pas un centre de formation. La situation est ainsi bien meilleure à Berne et dans le Jura bernois.»

LE RÔLE DE LA CEP A ce stade de son argumentation, notre interlocuteur tient absolument à saluer le rôle de la CEP, grâce à laquelle une très bonne ambiance règne entre les différentes industries. Selon lui, le développement de cette chambre permet à tous les secteurs industriels de se rencontrer, de constituer un cercle de décideurs. «Savez-vous que même des firmes du canton du Jura ont adhéré à la CEP? Elles ont remarqué que les activités et les échanges étaient bien plus nombreux dans le Jura bernois. Alors pourquoi faudrait-il renoncer à tout cela au profit d'une position qui serait forcément moins bonne? Dans cette nouvelle entité, on le sait, il est impossible que la situation s'améliore...»

Et que dire de tous ces analystes qui prétendent que l'industrie se joue des frontières cantonales et que l'enjeu se situe à un autre niveau? «Alors, pourquoi changer ces frontières, je vous le demande! J'ajouterai que les entreprises suisses qui vont en Chine profitent des conditions cadres favorables de la Suisse et de la politique mise en place spécialement pour elles chez nous. Ici, nous bénéficions notamment d'une écoute immédiate de la part de l'administration cantonale bernoise, mais aussi de la commune.»

RETOUR VERS LE FUTUR L'avenir de l'industrie du Jura bernois? «Eh bien, nous sommes sur un bon trend. Le moteur de l'horlogerie ne connaît pas de ratés. Quant à l'industrie des machines, elle s'est adaptée à ce cycle désormais permanent constitué de hauts et de bas. A ce propos, n'a-t-elle pas surmonté la plus dure crise depuis longtemps entre 2008 et 2011? Après avoir supporté les subprimes, elle a dû s'habituer à être flexible et s'en est plutôt bien sortie. Pour Tornos, vu sa taille, la situation est plus délicate.»

La politique industrielle du canton de Berne? «Elle est bonne. Nous avons toujours été soutenus, notamment lors d'expositions à l'étranger. Ce bonus-là est très important pour les firmes. Le Jura n'aurait pas pu en faire autant.» ● PABR